

La 79e assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **73 (1964)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La 79^e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse

A Leysin, les 30 et 31 mai 1964:

Près de 250 personnes — membres d'honneur, membres du Conseil de Direction, délégués des sections et des institutions auxiliaires, amis et invités de notre Société ont assisté à la 79^e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse qui s'est déroulée à Leysin les 30 et 31 mai, sous la présidence du professeur A. von Albertini.

Ouvrant la séance, le président salua et remercia en premier lieu tous les membres et collaborateurs de la CRS de l'inlassable et constant dévouement avec lequel ils accomplissent leur tâche et de l'activité qu'ils ont déployée en 1963, soit en une année qui fut particulièrement mouvementée. Il rappelle dans leurs grandes lignes quels sont les principaux secteurs de travail de notre Institution et relate l'activité qu'elle déploie en faveur de notre population, d'une part, dans le cadre d'actions d'entraide se déroulant à l'étranger, de l'autre.

De 1954 à 1963, soit en 10 ans, 13 millions de francs ont été consacrés à des actions et prestations de secours en faveur de ressortissants suisses tandis que 41 millions étaient dépensés pour la poursuite de nos activités générales. Durant cette même période, un montant de 39 millions a été dépensé dans le cadre d'opérations de secours à l'étranger ou en faveur d'étrangers résidant en Suisse.

Ces chiffres illustrent mieux que des mots l'ampleur de notre activité.

Cette activité toutefois, le professeur von Albertini l'a souligné expressément, ne saurait se poursuivre sans le concours des innombrables collaborateurs volontaires de nos sections auxquels il rend un hommage particulier.

*

Et à titre d'exemple du magnifique esprit de solidarité nationale et internationale qui unit tous ceux qui travaillent sous l'emblème de la Croix-Rouge, il cite l'organisation, puis le déroulement des manifestations commémoratives du Centenaire. Si certaines d'entre elles ont eu un caractère unique et passager, d'autres auront un prolongement. Ainsi l'*Institut Henry Dunant* qui se créera incessamment à Genève sous l'égide des trois organisations Croix-Rouge ayant leur siège en Suisse:

Comité international de la Croix-Rouge, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et Croix-Rouge suisse. Fort des exemples tangibles de l'efficacité de notre œuvre, le président invite chacun à poursuivre son travail avec foi et confiance.

L'Assemblée honore la mémoire de deux fidèles collaborateurs de la Croix-Rouge suisse disparus en cours d'année: le *Dr Yves de Reynier*, de Boudry/Neuchâtel, membre d'honneur de la CRS depuis 1952, décédé le 18 juillet 1963 et le *Dr Rudolf Christen*, dentiste, président de la section d'Olten, décédé le 20 avril dernier.

Elle passe ensuite à l'examen des différents points statutaires de l'ordre du jour: approbation du rapport et des comptes annuels 1963, ratification du budget 1964 et du rapport de la Commission de contrôle de gestion et procède aux élections et réélections qui figuraient également à l'ordre du jour:

Le *professeur A. von Albertini*, de Zurich, *Mlle Helen Vischer*, de Bâle et *M. Marc Maison*, de Lausanne ont été confirmés dans leurs fonctions de président et vice-présidents de la CRS pour un nouveau mandat statutaire de 3 ans. Ont également été réélus pour une période de 3 ans, les membres du Comité central et du Conseil de Direction qui avaient accepté le renouvellement de leur mandat.

M. Ernst Hunn, de Berne, qui fut trésorier général de la CRS pendant 7 ans, soit de 1957 à 1964, ayant demandé à être déchargé de ses fonctions, est nommé membre d'honneur en remerciement pour les très précieux services rendus à notre Société. Son successeur est désigné en la personne de *M. Hans Beat Gamper*, avocat et directeur de la Banque populaire de Fribourg, membre du comité de la section de Berne-Mittelland de la Croix-Rouge suisse.

En remplacement de cinq membres du Conseil de Direction démissionnaires — soit MM. E. Anderegg (St-Gall), G. A. Bohny (Bâle), E. Meyer (Herisau), J. Ineichen (Lucerne) et le *Dr Ed. Schauenberg* (Genève) — l'Assemblée des délégués désigna les personnalités qui occuperont les sièges devenus ainsi vacants au sein de cet organe: Il s'agit de: *M. Marcel Bezençon*, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, Berne; *Dr méd. H. Berger*, président de la section d'Aarau de la Croix-Rouge suisse, Aarau; *M. W. F. Rüedi*, Dr en chimie, PD, président de la section de Lucerne de la Croix-Rouge suisse, Lucerne; *Dr méd. P. Schild*, président de la section de Berne-Oberland de la Croix-Rouge suisse, Spiez.

Les sections de Bâle-Campagne et d'Yverdon deviennent membres de la *Commission de contrôle de gestion* en remplacement des sections de Martigny et de Zurich arrivées au terme de leur mandat.

La première partie de l'Assemblée des délégués prend fin sur l'audition des allocutions du *Ministre J. Burckhardt*, représentant le Conseil fédéral, de *M. Hans Bachmann*, de Winterthour, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge et de *M. Nedim Abut*, sous-secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, venus apporter le salut et les remerciements des autorités et des organisations internationales de la Croix-Rouge.

*

La situation actuelle des soins infirmiers en Suisse

Tel était le thème — d'une brûlante actualité — qui figurait au programme de la seconde partie de la séance. Trois exposés y furent consacrés qui se rapportaient

chacun à un aspect particulier du problème: l'évolution de la profession d'infirmière au cours des ans et la diversité des professions médicales auxiliaires à l'heure présente, les soins infirmiers non-professionnels, la formation des infirmières, exposés dont il est question aux pages 7 à 13 de ce numéro.

*

La manifestation que les participants se sont plu à déclarer particulièrement enrichissante se clôtura par le message de *M. Pierre Schumacher*, vice-président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'Intérieur du canton de Vaud et par la réception offerte par les autorités locales.

*

La prochaine Assemblée des Délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Wildhaus TG les 12 et 13 juin 1965 sous les auspices de la section de Toggenbourg.

En marge de la 79^e Assemblée des délégués de la CRS

Les pages qui suivent sont consacrées au thème général des conférences tenues à l'occasion de notre dernière Assemblée des délégués. Un problème du jour dont se préoccupent tous les milieux intéressés à la sociologie et à la santé publique, soit en bref au bien-être de notre population en général. Nous pensons qu'il intéressera nos lecteurs d'en prendre connaissance dans ses grandes lignes. Nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, reproduire que des résumés de deux des trois exposés présentés à Leysin le 31 mai dernier. C'est avec plaisir que nous en fournirons le texte intégral à qui nous en fera la demande.

La rédaction

